



Solanacées

Avertissement N° 11 – 30 juillet 2015

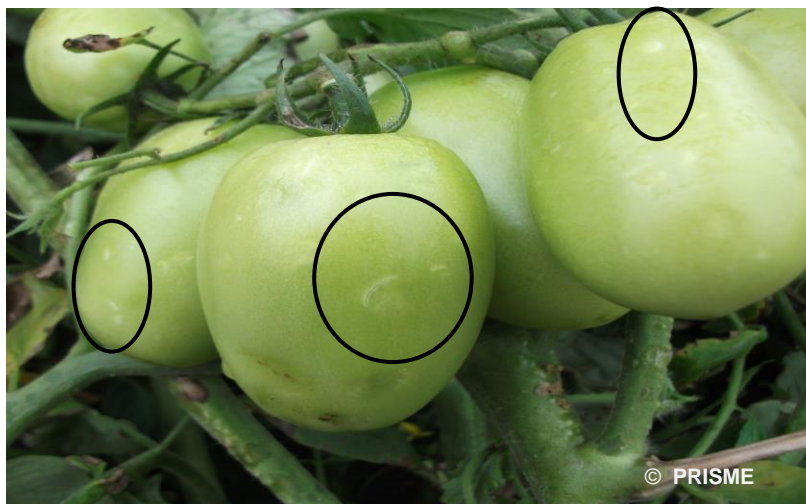
- **États des cultures** : récoltes commencées dans la plupart des cultures, sauf pour la tomate de champ où l'on accuse un retard.
- **Pyrale du maïs** : seuil atteint pour un secteur.
- **Insectes** : aucun traitement nécessaire actuellement.
- **Maladies** : peu d'évolution au niveau des maladies fongiques, nouveaux symptômes de moucheture bactérienne.

ÉTATS DES CULTURES

Les derniers jours ont été marqués par la chaleur, faisant suite à une période qui avait été plutôt fraîche la semaine précédente. Cette chaleur a aussi apporté de fréquents orages dans plusieurs régions au cours des derniers jours. Ces conditions ont favorisé l'apparition de nouveaux cas de pourriture apicale.

De forts vents ont eu lieu et ont causé des bris aux plants dans quelques régions. Un épisode de grêle a également eu lieu le mardi 28 juillet en Montérégie-Est. Le feuillage de même que les fruits ont été endommagés par les grêlons. D'autres régions ont pu être touchées par la grêle, mais aucun de nos collaborateurs ne signale de cas.

Les fruits qui ont été fissurés seront une porte d'entrée pour les pathogènes secondaires. Il est approprié d'effectuer un traitement fongique préventif dans les champs où il y a présence de dommages.



Blessures causées par la grêle

Les récoltes sont entamées pour la majorité des productions. Les tomates de plein champ sont encore bien vertes. Les conditions des dernières semaines n'ont pas favorisé leur mûrissement, faisant en sorte que la saison de production prend du retard.

PYRALE DU MAÏS : SEUIL ATTEINT POUR UN SECTEUR

Un site de piégeage situé à l'ouest de Montréal a atteint le seuil de traitement.

Pour les champs situés dans ce secteur, traitez :

- Dans les prochains jours, si vous avez dépisté des masses d'œufs dans vos champs. Notez l'apparence des masses d'œufs et référez-vous à l'[avertissement N° 8](#) du 9 juillet 2015 pour cibler le moment d'intervention approprié.
- En début de semaine prochaine, si aucune masse d'œufs n'a été observée dans vos champs.

Les traitements doivent être maintenus aux 7 jours, jusqu'à avis contraire. Si votre choix s'arrête sur le CORAGEN, le prochain traitement pourra être effectué à plus de 7 jours d'intervalle. Il est cependant important de vérifier l'efficacité du produit lorsque plus d'une semaine s'est écoulée afin de s'assurer que la protection est encore adéquate.

Autres régions du Québec

Les captures des sites de piégeage demeurent faibles ou absentes. Il n'y a pas lieu de traiter pour le moment puisque le seuil d'intervention n'est pas atteint et qu'il n'y a aucun signe d'activité du ravageur dans les champs. Maintenez un dépistage régulier de tous vos champs.

Actuellement, aucun collaborateur du réseau ne rapporte la présence de masses d'œufs ou encore de larves ayant causé des dommages dans les champs de poivrons, et ce, pour toutes les régions du Québec.

INSECTES

Punaise terne

Le ravageur est en hausse dans quelques régions où aucun traitement n'a été réalisé depuis le début de la saison. Néanmoins, un traitement n'est pas encore requis puisque le seuil d'intervention n'est pas atteint.

Rappel du seuil d'intervention

Cinq punaises ternes sur un total de 25 plants dépistés **ou** à l'apparition des premiers symptômes sur les fruits.

Pour le poivron et l'aubergine, des boutons floraux ou de jeunes fruits tombés au sol de même que la présence de la punaise à plusieurs endroits dans le champ sont également à considérer.

Pucerons

Avec les conditions climatiques des derniers jours, les populations commencent à prendre de l'importance. Néanmoins, aucun traitement n'est nécessaire pour le moment.

Doryphore de la pomme de terre et tétranyques dans l'aubergine

Ces insectes demeurent présents dans les champs, mais aucun traitement n'est nécessaire pour le moment. Maintenez un dépistage régulier de vos champs et intervenez au besoin.

MALADIES

Les températures chaudes sont moins favorables au développement des maladies fongiques. Les symptômes présents demeurent essentiellement au niveau du vieux feuillage.

Les précipitations régulières reçues dans plusieurs régions favorisent la dispersion des maladies déjà présentes au champ. Or, de nouveaux symptômes de moucheture bactérienne sont également observés dans des champs qui n'étaient pas encore touchés par la maladie. Les symptômes de chancre bactérien demeurent stables pour le moment, seuls quelques fruits présentent des taches.

Aucun cas de **mildiou** (*Phytophthora infestans*) n'est observé au Québec. Toutefois, trois comtés ontariens sont maintenant touchés par la maladie.

Le maintien d'une régie fongique régulière dans vos champs, avec des fongicides à large spectre tels le BRAVO, le DITHANE ou le CABRIO, permet de vous assurer de bien protéger votre culture contre le mildiou et les autres maladies fongiques.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES

CATHERINE THIREAU, agronome – Avertisseuse

Productions en Régie Intégrée du Sud de Montréal enr. (PRISME)

Téléphone : 450 454-3992 – Courriel : cthireau@prisme.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin et Marie-France Asselin, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement N° 11 – Solanacées – 30 juillet 2015